

Se promouvoir sur Internet

De quoi s'agit-il ?

L'internet est aujourd'hui un support de communication incontournable. L'USC créé un nouveau support internet qui permet à chaque chorale d'avoir sa propre page d'informations et de présentation sur le net.

Pourquoi, quel intérêt ?

En 2007, dans l'année de son 125^e anniversaire, l'USC a décidé de se doter d'un nouveau site Internet : il offre un large éventail d'informations allant jusqu'à montrer toutes les partitions éditées par l'USC et mettant en ligne toutes les références de la bibliothèque musicale ! Mais la grande nouveauté de ce site est dans son interactivité :

- d'une part envers les membres qui peuvent facilement communiquer avec l'USC tant pour les inscriptions aux formations que pour les commandes de partitions etc...
- d'autre part en offrant à chaque membre de l'USC et aux utilisateurs du site des fonctionnalités pour leur propre communication : page personnelle, calendrier des manifestations et événements, petites annonces ...

Aujourd'hui le monde vit de plus en plus au rythme d'Internet et des nouvelles Technologies de l'Information. Certes, rien ne remplacera jamais le contact direct et personnel avec les autres ; et pour rejoindre une chorale, il faut se sentir concerné et se laisser entraîner par les autres choristes. Mais nous ne pouvons pour autant, en Église, rester absent des nouvelles techniques de communication utilisées par ailleurs. Aujourd'hui il faut également nous approprier ces canaux de communication. Notre mission en tant que baptisés est d'annoncer la Bonne Nouvelle. Utiliser Internet pour notre promotion, touchera peut-être des gens qui ne viennent pas régulièrement à la messe mais qui par le message que nous aurons glissé sur ces pages, auront envie de venir voir.

Comment faire ?

Visitez le site internet www.union-sainte-cecile.org. Dans l'onglet « chorales » recherchez la chorale « schola grégorienne de la cathédrale ». Voilà à quoi peut ressembler votre page : des infos, des annonces, des photos, des commentaires, des comptes-rendus.

Pour réaliser cette page

- il vous faut être membre de l'USC (<http://www.union-sainte-cecile.org/index.php/fr/adhesion>)
- désigner le ou la responsable internet pour la chorale qui gèrera :
 - l'email de la chorale avec une redirection sur son propre email pour assurer une facilité et une efficacité de gestion de l'email.
 - les informations administratives (fiche d'identité de la chorale pour l'USC et non publiée)
 - la page de la chorale : un outil de style traitement de texte, intégré au site, permet de réaliser facilement la page personnelle, de la mettre à jour et de la changer à tout moment.

Un code d'accès permet un accès facile à ces fonctions. Le code sera donné au représentant de la chorale tel qu'inscrit à l'USC. Les pages ainsi créés seront validées par l'USC qui est responsable des informations diffusées. La validation se fait généralement le jour ouvré suivant et confère ainsi une réactivité très importante aux informations à diffuser.

Mise en œuvre ?

Dès à présent, allez découvrir le site internet de l'USC et familiarisez-vous avec ses fonctionnalités. Une fiche technique à venir précisera la démarche.